Temps forts de la partie de session de juin 2007

- ▶ 27 juin 2007, 12 heures: lancement d'une déclaration en ligne «Les parlementaires d'Europe mobilisés contre la violence domestique faite aux femmes» Consultez le site www.coe.int/stopviolence/assembly et mobilisez vos collègues parlementaires.
- ▶ 28 juin 2007, 20 h 30, salle «Bon Pasteur»: conférence-débat animée par M. José Mendes Bota, parlementaire de référence du Portugal, sur «La contribution du Parlement portugais à une campagne du Conseil de l'Europe: l'exemple de la lutte contre la violence domestique faite aux femmes», organisée par l'Amicale «Chama» (12, boulevard Jean-Sébastien Bach à Strasbourg, en français)
- ▶ 25-29 juin 2007: stand d'information de l'APCE sur l'action de l'Assemblée «Les parlements unis pour combattre la violence domestique contre les femmes», près de l'hémicycle.

Vu(e)s à la télé

Comment relayer le message de la Campagne «Stop à la violence domestique faite aux femmes» auprès du grand public? Plusieurs parlementaires de référence ont choisi de s'adresser aux téléspectateurs d'émissions télévisées. A titre indicatif, trois bonnes pratiques ont été identifiées:

- ▶ en Azerbaïdjan, M^{me} Ahmadova participe régulièrement à un talk show entièrement dédié à la campagne sur la chaîne nationale AzTV.
- en République tchèque, M^{me} Anna Čurdová a présenté la campagne lors d'un programme de télévision quotidien qui s'adresse en particulier aux femmes en début d'après-midi.
- dans «l'ex-République yougoslave de Macédoine», M^{me} Liljana Popovska a participé à un show télévisé sur la chaîne nationale TV Network MRTV, aux côtés de journalistes et de dirigeants d'ONG afin de promouvoir les actions du parlement pour mettre en œuvre la campagne dans son pays.

Grâce à ces apparitions télévisées, les parlementaires peuvent diffuser au maximum le message et toucher leurs concitoyen(nes)s au cœur de leur foyer.



Une version serbe de l'exposition de photographies itinérante «Brisons le silence autour de la violence domestique» a été inaugurée à Belgrade le 24 mai 2007. Cette exposition a été élaborée en partenariat avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. Elle existe également en anglais et en français. D'autres versions linguistiques de cette exposition sont à l'étude.

Cette exposition est à la disposition des parlementaires pour la présenter dans leur pays.

Pour de plus amples informations, contacter le secrétariat.

Contact

Secrétariat de la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes de l'APCE
F-67075 Strasbourg Cedex
Tel.: +33 (0)3 88 41 35 17 / Fax: +33 (0)3 90 21 56 52
E-mail: pace.combatviolence@coe.int – Site: www.coe.int/stopviolence/assembly

Les parlements unis pour combattre la violence domestique contre les femmes

Campagne du Conseil de l'Europe «Stop à la violence domestique faite aux femmes» (2006-2008)

Bulletin d'information de l'action de l'APCE n° 3 – Juin 2007

2° réunion de coordination des parlementaires de référence: une nouvelle impulsion pour la campagne



(1)

(

0

0

 \searrow

 \overline{c}

Les parlementaires de référence mobilisés

Réunis pour leur 2º réunion de coordination à Strasbourg les 4 et 5 juin 2007, les parlementaires de référence pour la Campagne du Conseil de l'Europe «Stop à la violence domestique» ont échangé leurs bonnes pratiques, évalué les premières actions menées par les parlements nationaux, souhaité développer la dimension paneuropéenne de la campagne ainsi que le travail en réseau au sein des

groupes régionaux. Ils ont proposé de travailler dans les mois à venir sur les aspects législatifs de la lutte contre la violence domestique faite aux femmes pour encourager des évolutions conformes aux standards du Conseil de l'Europe.

Lors de la conférence jointe avec les personnes de contact nommées par les gouvernements, les parlementaires de référence ont pu discuter de la mise en œuvre de la campagne au niveau national et confronter leurs expériences de travail en synergie.

Relance de la coopération régionale

Les parlementaires de référence ont exprimé le souhait de renforcer la coopération des parlements nationaux au sein des six groupes régionaux mis en place en octobre 2006. La coopération portera essentiellement sur les aspects législatifs de la lutte contre la violence domestique faite aux femmes. Les coordinateurs régionaux seront invités à identifier les besoins existants dans leur pays et à proposer des actions ciblées et appropriées. Chaque groupe régional sera invité à se réunir d'ici à la fin de l'année 2007 pour une mise en commun des expériences parlementaires nationales.

La liste et la composition des groupes régionaux sont disponibles sur le site internet (www.coe.int/stopviolence/assembly).

Stop à la violence domestique faite aux femmes



Les parlements se mobilisent

Andorre – Grâce aux efforts de M^{me} Maria Rosa Ferrer Obiols, parlementaire de référence, la principauté d'Andorre est sensibilisée à la nécessité de promouvoir la lutte contre la violence domestique faite aux femmes. De nombreuses activités de sensibilisation ont été organisées au sein du Conseil général andorran, notamment l'adoption d'un manifeste contre la violence domestique, avec la présence de tous les parlementaires et de tous les membres du gouvernement. Le Parlement andorran a pris soin de traduire le matériel de campagne dans la langue nationale, ce qui s'avère indispensable pour toucher la population et les acteurs au niveau local.



Azerbaïdjan – M^{me} Gular Ahmadova, parlementaire de référence, ne relâche pas ses efforts pour diffuser le message de la lutte contre la violence domestique le plus largement possible en Azerbaïdjan à tous les niveaux de la société, en sensibilisant les professionnels et les décideurs qui jouent un rôle dans la lutte contre la violence faite aux femmes. Elle a successivement rencontré les juges de la Cour constitutionnelle, les juges de la Cour

suprême, les présidents de tribunaux de district ainsi que les chefs des commissariats régionaux de police. La presse est régulièrement sollicitée pour diffuser ce message aux citoyens. Une campagne a également été menée au sein du parlement où chaque parlementaire a été personnellement invité à contribuer à la campagne et à faire part des initiatives prises dans sa circonscription. Cette implication des parlementaires permettra à M^{me} Ahmadova d'introduire des propositions d'amendement au Code pénal en vue d'une meilleure sanction des délits de violences faites aux femmes. Ce travail de sensibilisation et les efforts visant à modifier la législation illustrent ainsi les actions que l'Assemblée parlementaire souhaite encourager au sein des parlements nationaux.



Croatie – M^{me} Carina Hägg, présidente de la sous-commission sur la violence à l'égard des femmes de l'APCE, a rencontré le 9 mai 2007 à Zagreb, en marge du 2^e séminaire régional de la Campagne sur «la participation active des hommes pour combattre la violence domestique», M^{me} Gordana Sobol, présidente de la Commission égalité du Parlement croate, ainsi qu'une délégation de parlementaires croates. L'échange de vues a porté

sur la mise en œuvre parlementaire de la campagne pour combattre la violence domestique en Croatie. Les discussions ont mis en exergue la grande implication du Parlement croate dans la lutte contre la violence faite aux femmes et pour la promotion de l'égalité en général. M^{me} Hägg s'est félicitée des efforts déployés par le Parlement croate et de la nomination prochaine d'un parlementaire de référence qui pourra contribuer utilement aux travaux du réseau des parlementaires de référence mis en place par l'APCE.

Activités parlementaires en vue:

La campagne s'invite à l'Université d'été de la démocratie

En marge de l'Université d'été de la démocratie des écoles d'études politiques soutenues par le Conseil de l'Europe (Strasbourg, 2 au 6 juillet 2007), une trentaine de parlementaires de six pays seront sensibilisés à l'action de l'APCE «Les parlements unis pour combattre la violence domestique contre les femmes». Ils seront informés des actions en cours et invités à contribuer activement aux activités menées par les parlementaires de référence dans leur parlement national. Le programme de l'Université d'été est disponible sur le site du Conseil de l'Europe: www.coe.int/Schools-Politics/fr.



«Les parlements unis pour combattre la violence domestique contre les femmes»: évaluation à mi-parcours

Depuis le lancement de la Campagne du Conseil de l'Europe «Stop à la violence domestique», de nombreuses actions ont été menées par les parlements nationaux. Pourtant, nous sommes encore loin d'avoir atteint notre but: il manque encore des parlementaires de

référence dans plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe pour compléter notre réseau; trop de parlements ne se sont pas encore impliqués dans notre campagne.

Il est cependant essentiel de développer pleinement la dimension paneuropéenne de notre campagne: c'est en appréhendant la réalité et les conséquences de la violence domestique dans les 47 Etats membres que nous pourrons vraiment réfléchir au suivi de notre campagne, y compris au sein de nos Etats respectifs. Je retiendrai, pour ma part, quatre axes de travail prioritaires: la collecte de données, l'identification des lacunes dans nos législations nationales, la proposition d'activités ciblées pour aider les parlements en Europe à améliorer leurs lois et le suivi de la mise en œuvre des lois adoptées par les parlements.

Notre campagne vise à changer les lois, mais aussi les mentalités. Pour cela, il faut impliquer les hommes dans notre campagne. Le Parlement portugais a entrepris de nombreuses actions de sensibilisation, y compris l'organisation d'une audition parlementaire d'envergure. Le groupe de travail parlementaire multiparti que je coordonne au sein du parlement se rendra dans quatre des régions les moins avancées en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes pour se confronter à la réalité. Une exposition itinérante sur le thème de la violence à l'égard des femmes, organisée par le Parlement portugais, parcourra le pays. Vingt-huit parlementaires s'impliqueront pour mener une action publique (dans les écoles ou à la télévision) durant les «16 jours d'activisme» (25 novembre-10 décembre 2007).

Toujours et encore, il faut dénoncer la violence domestique, sensibiliser le public, réaliser des actions médiatiques. C'est important. Mais il ne faudrait pas oublier notre rôle irremplaçable de législateur. Avec vous, il faut élaborer de meilleures lois dans les Etats membres du Conseil de l'Europe. C'est cet objectif que j'entends poursuivre et promouvoir dans le rapport d'évaluation à mi-parcours de la dimension parlementaire que j'aurai l'honneur de soumettre cet automne.

M. José Mendes Bota

Rapporteur de l'APCE sur «Les parlements unis pour combattre la violence domestique contre les femmes»: évaluation à mi-parcours

Table ronde parlementaire en Serbie

A l'occasion de l'accession de la Serbie à la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, l'Assemblée parlementaire a proposé une table ronde parlementaire sur «Le rôle du parlement dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre la violence domestique», à Belgrade, le 23 mai 2007. Cette activité a été organisée dans le cadre de l'initiative jointe APCE/UE pour soutenir les institutions parlementaires en Serbie. M^{me} Gülsün Bilgehan (Turquie), présidente de la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, M. Lluís Maria de Puig (Espagne), membre de l'APCE, M^{me} Darinka Stancheva (Bulgarie), coordinatrice régionale de la campagne de l'APCE ont contribué aux échanges de vues. Des membres du Parlement de la Serbie ont participé à la réunion, y compris M^{me} Gordana Čomić qui a présidé la table ronde, ainsi que des représentants d'ONG et d'autorités locales.